

Les événements extrêmes peuvent constituer une opportunité pour la biodiversité et les propriétaires forestiers. Par notre projet, nous voulons préserver les processus naturels qui en découlent:

Tempête



- Succession naturelle (surfaces pionnières)
- Diversité structurelle
- Bois mort

Stress hydrique



- Bois mort sur pied et dans les houppiers
- Processus de décomposition

Incendie



- Succession naturelle (surfaces pionnières)
- Diversité structurelle
- Bois mort

Nous voulons aussi...

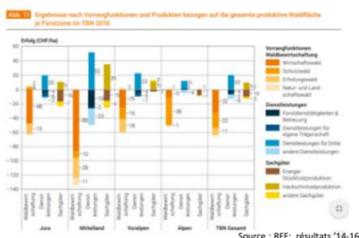
Offrir aux propriétaires forestiers une alternative à l'exploitation forcée, souvent déficitaire

Compenser financièrement la renonciation à l'exploitation

Travailler en étroite collaboration avec les forestiers et les autorités

Acquérir de nouvelles connaissances grâce à la recherche

Mener un travail de sensibilisation et d'éducation à l'environnement



Pourquoi la Station ornithologique s'implique-t-elle ?

Recherche – **Protection** - Information

- La protection des oiseaux et de leurs habitats font partie des objectifs de la fondation.

« Action ! » – 11 mesures prioritaires auxquelles nous engage l'atlas des oiseaux nicheurs

L'atlas des oiseaux nicheurs de Suisse 2013-2016 montre en 11 points les actions requises en priorité pour améliorer la situation de l'avifaune en Suisse. La Station ornithologique suisse s'engage pour l'élaboration et la mise en œuvre des mesures concrètes, en collaboration avec d'autres partenaires.



« Action ! » – 11 mesures prioritaires auxquelles nous engage l'atlas des oiseaux nicheurs

Forêt

Les effectifs de nombreux oiseaux forestiers ont augmenté depuis 1993-1996. Ils ont profité des méthodes de sylviculture respectueuses de la nature. Toutefois, la part de bois mort reste faible, en particulier sur le Plateau et dans le Jura. Les espèces des forêts claires et richement structurées peinent à trouver des habitats appropriés.

Actions requises

- Promouvoir les forêts richement structurées ainsi que le bois mort et les vieux arbres, surtout sur le Plateau et dans le Jura.
- Créer des lisières présentant des zones de transition larges entre forêt et milieu cultivé, et favoriser les peuplements forestiers clairs et les forêts alluviales.

Mise en œuvre

Surfaces :

- Forêt de feuillus/mixte
- Stade de développement « futaie »
- Min. 3 ha / 1 ha (incendies/stress hydrique)
- Fonction de production (démarcation des instruments étatiques)



Protection :

- Renonciation contractuelle à l'exploitation
- Environ 30 ans



Dédommagement :

- Perte d'exploitation selon notre concept de remboursement

	I	II	III	IV	V
	80-100	60-80	40-60	20-40	0-20
1		○	●	○	
2			○	●	○
3			●	○	
4			●	○	
5		○	●		
6		●	○		
7a	○	●			
7a _s	●				
7g	●				
7b		●			
7e		●	○		



Question 1 : Que pensez-vous d'un contrat « nature » dans les zones touchées par des événements extrêmes sur des surfaces avec la fonction principale de la production de bois ? En tant que propriétaire et/ou garde forestier, seriez-vous intéressé(e) ?

- ▶ Oui, parce que...
- ▶ Peut-être, parce que...
- ▶ Non, parce que...

Question 2 : Où en sont les cantons de Suisse romande avec leurs programmes de protection de la nature en forêt ? Y a-t-il de la place pour des instruments non officiels de protection dans les forêts de production ?

- ▶ Oui, parce que...
- ▶ Peut-être, parce que...
- ▶ Non, parce que...

Question 3 : En général, où voyez-vous le plus grand défi pour ce projet ? À quoi devons-nous faire particulièrement attention ?